

COMMUNE DE VILLETTE-DE-VIENNE**DÉLIBÉRATION N° 20260506-01****Validation de la liste des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) pour transmission à la Trésorerie Générale**

L'an deux mille vingt six, le six du mois de mai à vingt heures, les membres du conseil municipal se sont réunis en la maison commune sur la convocation individuelle adressée le 1^{er} mai 2026 et sous la présidence de madame la maire.

Conseillers présents : Cristelle VEILLARD – Julien LEPRÉ – Sylvie LE PRADO – Jérôme COUTAZ – Danièle VIAL – Olivier LAURENT – Jean-François ROLLANDIN – Yves DESTORS – Françoise SERPRY – Dominique DERAT – Aline VACHET – Alberto DE SOUSA – Sylvain LAGRESLE – Laurence CARRERES – Sophie MARTINEZ – Clément MARLIER – Zoé BADIN – Christian GIRARDET – Monique GALLON.

Absente ayant donné pouvoir /

Absente n'ayant pas donné pouvoir : /

Secrétaire pour la séance : Danièle VIAL

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19, présents : 19 procurations : 0 votants : 19

Conformément aux articles 1650 du Code général des impôts (CGI), chaque commune doit instituer une Commission Communale des Impôts Directs (CCID). Cette commission, composée de 9 membres pour les communes de plus de 2 000 habitants), a pour mission d'émettre un avis sur les rôles d'imposition des taxes directes locales.

Les membres de la CCID doivent :

- Être de nationalité française ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne,
- Avoir au moins 18 ans,
- Jouir de leurs droits civils,
- Être inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs locaux de la commune,
- Être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

Le conseil municipal est tenu de proposer une liste de 32 noms, soit 16 noms pour les titulaires et 16 noms pour les suppléants, afin que le Directeur Départemental des Finances Publiques procède à la désignation des commissaires.

Il est proposé au conseil municipal la liste des membres de la CCID suivante :

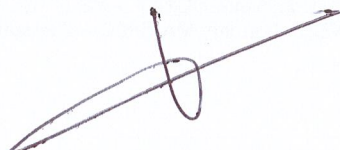
	titulaires	titulaires	suppléants	suppléants
1	J-Christophe Pillon	Pierre Chatre	Véronique Rosetti	Christelle Tourret
2	Bruno Péchon	François Nivollet	Magali Chaix	Danielle Lorain
3	Cathy Garcia Eboli	Sylvie Schweitzer	Bertrand Reboul	Damien Villard
4	Florian Bouchard	Béatrice Abbas	Bruno Biollay	Nathalie Poingt
5	Laurence Deleuze	Pierre Hugon	Thomas Bruandet	Bertrand Duruisseau
6	Magalie Surjus	Christine Sourieux	Gwenael Vigne	Céline Bruandet
7	Virginie Lefebvre	Camille Castarède	Gérard Court	Amèle Truffy
8	Marc Lorain	Dominique Pansu	M-Paule Rollin	Patrick Meunier

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'APPROUVER** la liste des 32 contribuables proposés pour siéger à la CCID, conformément aux dispositions légales :
- **D'AUTORISER** la maire à transmettre cette liste au Directeur Départemental des Finances Publiques dans les meilleurs délais.

Adopté à l'unanimité (19 votants / pour : 19– abstention : 0– contre : 0)

La maire,



La secrétaire,

